Page 1

9
Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANCAISE
IMPOT SUR LES SOCI

Formulaire obligatoire (article 223 du Code général des im	īpôts)	IMPÔ	Liberte - Égalité RÉPUBLIQUE FI OT SUR LES	RANCAISE .	ÉS Timbre à d	ate du service	
Exercice ouvert le	01032011	et clos le	e 3108201	12	Régime simplifié d'impositio	n x	
Déclaration souscrite p			pe		Régime réel normal		
Adresse du service  où doit être  déposée cette	SIE COURB 7 rue Aug	EVOIE uste Beau			Adresse du déclarant (quand c différente de l'adresse du desti adresse du siège social si elle du principal établissement	inataire) et/ou	
déclaration		RBEVOIE C	EDEX		du principal établissement :		
A IDENTIFICATION	COOLDRIVE						
Identification du destinataire	6 rue Wat	teau					
oi n° 2004	92400 COU	RBEVOIE					
e par la 10		331061 N° dossier	530434273 N° Siret	300013	B ACTIVITÉ		
Préciser éventuellement :		N° dossiei	N Shet		Activités exercées (soulign	ner l'activité prin	cinale)
l'ancienne adresse en cas de changement :					Location moyens de tran	•	стриге)
de changement.					_	_	
le téléphone :  C RÉCAPITULA	TION DES ÉLÉN	IENTS D'IM	POSITION (cf	f. page 4)	Si vous avez changé d'activ	vité, cochez la ca	ase
Déclaration souscrite p  Adresse du service où doit être déposée cette déclaration  A IDENTIFICATION  Identification du destinataire  Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement : le téléphone :  C RÉCAPITULA  1 Résultat fiscal  1 Plus-values 2 Plus-values 2 Plus-values 2 Plus-values à long terme imposables au taux de 19 %  3 Abattements et exor franches (cocher la ca Entreprises nouvelles art 44 s Sociétés d'investissements impobliers côtées	Bénéfice imposable au taux de 33, 1/3 %			ice imposable taux de 15 %	5 750 (report de du 2058A ou 372	Déficit la ligne XO 2 du 2033B)	
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %		Résultat net	de la concession de	e licences d'exploitation de brevets au tau (ligne 17 du tableau n° 2059A ou 591 d (sous déduction du montant imposé à 15 %	du 2033C)	
Plus-values à long terme imposables au taux de 19 %		tres plus-values posables au taux de 19 %		Plus-values à lon terme imposabl au taux de 0	oles art. 238	es exonérées 8 quindecies	
3 Abattements et exor	nérations notamme	ent en faveur de	es entreprises no	ouvelles ou imp	plantées en zones d'entreprise sultats mentionnés en C-1 et C	s ou zones	3
Entreprises nouvelles art 44 s	sexies	nes entreprises	Zones franch			Pôle de compétivité	
Entreprises nouvelles art 44 s	septies	ovantes		hes d'activités	• —	Zone de restructuration	
Sociétés d'investissements immobiliers côtées	Bér	néfice ou déficit exor	art. 44 quate	rdecies	Plus-values exonérées	de la défense art. 44 t	erdecies
D IMPUTATION  1. Au titre des revenus mob Impôt déjà versé au Trésor (C		diquer + ou - selon le		t indianés aux 1 et 2	relevant du taux de 15 % 2 ci-dessous ne sont imputables que pour	nartie s'ils n'ont nas	Á+Á
D IMPUTATION			comptabilisés par l'	l'entreprise (66.66 %	6).	partie sas ir one pas	
1. Au titre des revenus mob Impôt déjà versé au Trésor (C	-				ificat de crédit d'impôt és ou afférent aux primes de remboursem	nent	
2. Au titre des revenus auxo	quels est attaché, en vert	u d'une convention	fiscale conclue avec	un Etat étranger, ı	un territoire ou une collectivité territo cartouche au cadre VII de l'imprimé n°	oriale	
E CONTRIBUTIO	N ANNUELLE SUI	R LES REVEN	US LOCATIFS	(cf. page 4)	Recettes nettes soum à la contribution 2,50		
Ebis COTISATION S	SUR LA VALEUR	AJOUTÉE DE	S L'ENTREPRIS	SES (pour les ent	treprises dont le chiffre d'affaires est su	périeur à 152 500 eu	iros HT)
Pour les entreprises mono éta (Chantiers, Missions,), en c		-	•	plus de 3 mois dans j	plusieurs communes		
Valeur ajoutée de référence	12 143		Chiffre d'affaire	es de référence 1	. 593 970		
Date de cessation de l'activité	é soumise à la CVAE						
Pour le calcul de la valeur ajo		-					
Facilite			s démarches	sur interne	et avec le site www.imp		
CGA Viseur co Nom, adresse, téléphor - Professionnel de l'exp - Conseil :	onventionné	ECAI 01.49.95.0	) 4 . 4 0		30 rue de Lubec 75116 PARIS	k	
- CGA :							
- n° d'agrément du CG	A			A COURBEV	OIE , le 25/10	)/2012	

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité.

Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts

LEGRAIN Eric

Signature et LEGRA qualité du déclarant Gérant

En Euros.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065 **DGFiP N° 2065 bis** (2012) Page

Formulaire obligatoire (article 223 du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise COOLDRIVE et Date de clâture de l'exercice 31.08.201.2

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

et Date de clôture de l'exerc	ice 31082012				`	,
	N DES PRODUITS DES REVENUS ASS					
	listributions correspondant aux in s produits des actions et parts soci		so	ayées par la ociété elle-même avées par un étab	olissement chargé	(a)
	s correspondant à des rémunération	ns ou avant	dı	ı service des titre		(b)
ne désigne pas le (les) bénéf	iciaire(s)	no ou uvuni	uges done	na societe		(c)
3. Montant des prêts, avance et porteurs de parts, soit dire	es ou acomptes consentis aux asso ectement, soit par personnes interp	ociés, action oosées	nnaires			(d)
4. Montant des distributions						(e)
autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d)						(f)
ci-dessus 6						(g)
(A préciser par nature sur les lignes e à h)						(h)
5. Montant des revenus distr à l'abattement de 40 % prév	ribués éligibles u au 2° du 3 de l'article 158 du CC	GI <b>0</b>				(i)
6. Montant des revenus distr à l'abattement de 40 % prév	ribués non éligibles u au 2° du 3 de l'article 158 du CC	GI				(j)
7. Montant des revenus répa	artis 8				total (a	ı à h)
G   RÉMUNÉRA	TIONS NETTES VEI	RSÉES	AUX	MEMBRE	S DE CERTAINES SO	CIÉTÉS
	lité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) :	Pour les S.A.R.L.	chaque a	ssocié, gérant ou	de la période retenue pour l'assiette non, désigné col. 1 à titre de traiteme es de frais ou autres rémunérations d	ents, émoluments, indemnités, le ses fonctions dans la société.
<ul> <li>SARL - tous les associés ;</li> <li>SCA - associés gérants ;</li> <li>SNC ou SCS - associés en r</li> <li>SEP et sté de copropriétaire</li> </ul>		sociales appartenant à chaque associé en toute pro-	Année au cours de laquelle le versement à été	à titre de traitements émoluments et indemnités	Montant des sommes v  à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	rersées :  à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6.
gérants ou conarticipants		priété ou en	a ete	et indennites	Y 1 1 / 1 P 1	Colonnes 5 ct o.

Formulaire obligatoire (article 223 du Code général des impôts)

QUADRATUS

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065 **DGFiP N° 2065 ter** (2012) Page 3

COOLDRIVE Désignation de l'entreprise (A ne remplir que sur les exemplaires "en continu") et Date de clôture de l'exercice 31082012 figurant à l'actif de l'entreprise ou dont celle-ci a assumé les frais d'entretien. AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle. Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP) Propriétaire (P) Caractéristiques Caractéristiques Nom, qualité et adresse de la personne ou non propriétaire (NP) marque marque Service auquel la voiture est affectée à laquelle la voiture est affectée et puissance et puissance **DIVERS** NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre) ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2011, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la RÉMUNÉRATIONS colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION MOINS-VALUES À LONG TERME (MVLT)(voir les explications figurant page 10 sur la notice n° 2033-NOT, n° 2033-C, Cadre III) Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater du CGI) MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice MVLT réalisée au cours de l'exercice MVLT restant à reporter RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Articles 223 A à U du C.G.I.) - Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante - Résultat fiscal de cette société déterminé comme si elle n'était pas membre du groupe (report du résultat figurant sur le tableau n°2058 A bis) plus ou moins-values à bénéfice ou déficit (indiquer + ou - selon le cas) long terme imposables au taux de 15 % plus ou moins-values à long terme afférentes à des cessions de titre de sociétés à prépondérance immobilière cotées et imposables au taux de 19 % plus ou moins-values à long terme Chiffre d'affaires TTC imposables au taux de 0 % Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n∞ d'identification de la société mère. N° SIRET

 $\overline{1}$ 

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N $^{\circ}$  2033-A 2012 Page 4

For A b	mulaire obligatoire (art, 302 Septies ns du Code Genéral des Impôts)		DIEMIT	71111					Page 4
г	Désignation de l'entreprise <u>COOLDRIVE</u>								Néant *
	Adresse de l'entreprise <u>6 rue Watteau</u>				92400 C	OUR	BEVOIE		
	Numéro SIRET * 5 3 0 4 3 4 2 7	3	0 0 0 1 3						
	Durée de l'exercice en nombre de mois * 18		Durée de l'exerci	ice pré	cédent * 0				
t							Exercice N clos le		xercice N-1 clos le
H			Brut	Δ,	mortissements - Provis	ions	Net	0 0	0 0 0 0 Net
F	ACTIF		1		2	10113	3		4
ISE	Immobilisations Fonds commercial *	010		012					
ORTI	Autres *	014		016					
TE IMMORIT ISE	Immobilisations corporelles *	028		030					
TTF	Immobilisations financières * (1)	040		042					
, L		044		048					
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052					
i I	Marchandises *	060		062					
		064		066					
	Créances Clients et comptes rattachés*	068	10 959	070			10 959		
		072	18 564	074			18 564		
TUV	·	080		082					
	Disponibilités	084	102 637	086			102 637		
}	Charges constatées d'avance *	092	48 642	094			48 642		
	Total II	096	180 802	098			180 802		
\$	Total général (I+II)	110		112			180 802		
╬			SSIF				Exercice N		Exercice N-1
}	Capital social ou individuel *					120	NET 1 24 856		NET 2
	Ecarts de réévaluation					124			
Z L						126			
PROPRES	Réserves réglementées*					130			
1	A	euvre	s originales	31		132			
APITATIX	d'artistes vivants *  Report à nouveau		1	31		134			
CAP	Résultat de l'exercice					136	2 847		
	Provisions réglementées					140			
	FIOVISIONS regiennemees				Total I	142	27 704		
F	<u></u>					154			
H	Provisions pour risques et charges				Total II				
4	Emprunts et dettes assimilées					156 164			
DETTES (4)	Avances et acomptes reçus sur commandes en cou Fournisseurs et comptes rattachés *	IIS				166	111 545 38 651		
DET	Autres dettes (dent comptes courants d'accesiée d	a l'arr	anaisa N. 1	69					
$\mid$	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de	t i ex	ETCICE IN :	U7		172 174	2 736 167		
	Produits constatés d'avance					174 176			
$\vdash$			70.4 X	6-1					
Ļ	Dont immobilisations financières à moins	102	Total g			180			
SIC		193		(4)	Dont dettes à plus d Coût de revient des		1.:1:4:	-	
RENVOIS	(2) Dont créances à plus d'un an  Dont comptes courants d'associés	197		(5)	ou créées au cours d Prix de vente hors T	le l'ex	tercice *		
ľ	(3) débiteurs	199			cédées au cours de l			1	

7	GR	EMENT DGFIP C5112.10019 (2) COMPTE DE RÉSU	LTAT	SIMP	LIFIÉ I	E L'E	XER	CICE (en liste)	DGI	FiP N	° 2033-B 2012 Page 5
Ī		nulaire obligatoire (article 302, Septies bis du Code General des Impôts)  Désignation de l'entreprise <u>COOLDRI</u> A - RÉSULTAT COMPTABLE	VE				L3	Exercice N clos lo 1 0 8 2 0 1	e L 2 J	Exe	Néant     * rcice N-1 clos le 0 0 0 0
ŀ		Ventes de marchandises *	209				210	1			2
	NO NO	dont export  [ biens et livraisons {	1 1				214				
	PRODUITS D'EXPLOITATION	Production vendue	215 217		1 547	399	218	1 593 9	970		
	KPLO	Production stockée * (Variation du stock en produ produits finis et en cours de			res,		222				
	D'E	Production immobilisée *					224				
	LIS	Subventions d'exploitation reçues					226				
	CODI	Autres produits					230		202		
	PF	Total des produits d	l'exploit	ation ho	ors T.V.A.	(I)	232	1 594 1	173		
ľ		Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234				
		Variation de stock (marchandises) *					236				
4N	NC	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compr	ris droits	de dou	ane)		238				
ARA	D'EXPLOITATION	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240				
$\sim$	LOI	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier	- immo	bilier		)	242	1 584 7	750		
DEC	EXP	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243			)	244	2 5	537		
$\Gamma E$		Rémunérations du personnel *				l l	250				
AR	CHARGES	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252				
RP	CH	Dotations aux amortissements *					254				
VE	•	Dotations aux provisions					256				
SEK	•	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			1	262	1 4	479		
CONSERVER PAR		Autres charges dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260								
4 C			des char	ges d'ex	ploitation	(II)	264	1 588 '	766		
KE'	1	- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	5 4	406		
AII	ERS	Produits financiers				(III)	280		65		
ILI	CHARGES DIVER	Produits exceptionnels				(IV)	290				
XEMP	CHAR	Charges financières				( <b>V</b> )	294	2	281		
$E_{c}$	PRODUITS ET	Charges exceptionnelles				(VI)	300	1 4	480		
	PROD	Impôts sur les bénéfices *				(VII)	306	8	863		
	2	- BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+V	T+VII)				310	2 8	847		
	В	B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le	e déficit	compta	ible col. 2		312	2 8	847	314	
	s	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316				
	Réintégrations	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissemen	nts non	déductil	oles		318				
	ıtégra	Provisions non déductibles *					322	1 8	873		
	Réir	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)  Divers*, dont intérêts excéden-	urs		T		324		863		
ŀ		taires des cptes-cts d'associés 247 liquidatives su Entreprise Zone franche	Ir OPCV Zone fr		$\vdash$		330	-	167	Н	
	=	nouvelles (44. sexies)         986         urbaine (44. ocies et ocies A)         987           Reprise d'entre-prises en difficulté (44. sexies)         Jeune entreprise innovante (44. sexies A)         989	Pôle de compét (44. undéc		988		ш			342	
	)éduc	Divers ZFA Investissements	Créance de	ue au report	346		ш			350	
ŀ		dent [(44 quaterdecies)]   345	en arrière ÉRIEU		Bénéfice Déficit		352	5 '	750	354	
ŀ	$\neg$	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)		-	Denen	· · · · · ·	356				
ē	Déficits	Déficits antérieurs reportables : *	le résult	tat :						360	
ormatique	R	ÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	col. 1	Déficit co	ol. 2	370	5	750	372	
QUADRATUS Info		mes et cotisations Cotisations personnell obligatoires de l'explo	itant* :	380				n° du centre de gestion agréé :		388	
JADRA		ontant de la T.V.A. collectée 374 9 128 Effectif me du person	nel*: 3	76		nt apprent	is :	0 handicapés :	0	]	
Ζ.	n/I/	ontant de la T.V.A. déductible sur biens ervices (sauf immobilisations):  378  12 105  Montants de marcha	des prélè ındises*	vements	personnels	399			I		

COOLDRIVE 31/08/2012 Désignation de l'entreprise :

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Détail des réintégrations diverses		
Différences de conversion passif		167
Total des réintégrations diverses	330	167
Détail des déductions diverses		
Détail des déductions diverses  Total des déductions diverses		

En Euros. ECAI

DGFiP N $^{\circ}$  2033-C 2012 Page 7 VALUES

(3) immobilisations - amortissements - plus values - mo	)INS
---	------

	Formula A bis	uire obligatoire (article 302 Septi s du Code Général des Impôts)	es	Dé	signa	ition	de l'e	entreprise :	<u>CC</u>	OLDR:	IVE												Néar	nt X *
I IMMOBILISATIONS Valeur brute d																			orute de		Réé	valua	ation lé	égale *
Ī		ACTIF IMMOBI	LISÍ	ź				ations au 'exercice		Augmer	tation	S		Diminution	ons				sations 'exercic		Valeu bilisa	ır d'o	rigine o	des immo-
f	Immo	obilisations Fond	s co	mmercial	400				402				404				)6							
	inco	orporelles Autre			410				412				414			4	16							
AKAN	relles	Terrai	ns		420				422				424			42	26							
Ą	corpo	Construct			430				432				434			4.	1							
$\mathcal{L}$	tions	Installations to matériel et outilla Installations s agencements	ige i géné	industriels Frales	440				442				444				16 56							
E DEC	fmmobilisations corporelles	Matériel de tr			460				462				464				56							
$\neg$	Immo	Autres immobi corporel			470				472				474				76							
¥,	I	mmobilisations fir	nanc	cières	480				482				484			48	36							
K		7	гот	AL	490		ì		492				494			49	96							
A CONSERVER PAR	Ш	AMORTI	SSE	MENTS				ntant des ai						: dotations	Dim affé	inutio	ns : a	amort Elémen	issement ts sortis	ts Mo	ntant	des	amorti	issements
EK	1	MMOBILISATIONS	AM	ORTISSAB	LES		a	u début de	rexer	cice		de l'e	xercio	e				et rep			a ia i	ın ae	l'exer	cice
$\lesssim$		Immobilisations	inc	corporelles	8		500				502				504	ļ				506				
3	relles		rain				510				512				514	ļ .				516				
$\mathcal{H}$	Immobilisations corporelles	Const Installatio matériel et ou					520				522				524					526				
AIKE	tions	matériel et ou Installations gér aménage	itilla iéra	ige industi les, agenc	nels emen	ıts,	530 540				532 542				534					536 546				
	bilisa	Matériel					550				552				554					556				
EMF	Imme	Autres immobil	lisat	ions corpo	orelle	es	560				562				564	l				566				
X				TOTA	L		570				572				574	ļ				576				
7	Ш	PLUS-VALUES	5, N	IOINS-V	ALUI	ES								% pour les en ême modèle)	trepris	ses à l'Il	R)							
	Notue	e des immobilisations		1				2			1	3				4				5	5			
	d	cédées virées le poste à poste,																						
	re le i	es hors service ou fintégrées dans patrimoine privé																						
	de la p	mpris les produits propriété industrielle.																						
				6				7			8	8				9				10	0			
	ations	Valeur d'actif *	A	mortissements	s *	7	Valeur	résiduelle	P	rix de cessi	on *			ı			Plus	ou moi	ns-values					
	Immobilisations	①		2				3		4		١ ،	Court to	erme *						g terme				
ŀ																19 %	6		15 % ou 1	.6 %	7)		0 %	(8)
ŀ	2																							
ł	3																							
İ	4																							
	5																							
ļ	6																							
ŀ	7																							
ł	9																							
ł	10																							
ļ	ГОТАL	578	580			582			584			586			581			58	7			589		
Ţ	Plus-v	alues taxables à 19 % (1	1)			579			I	Régularisa	tions	590			583			59	4			595		
		at net de la concession or ciant du régime des plus							té ind	ustrielle								59	1					
atique				TOTAL								596			585			59	7			599		
QUADRATUS Informatique	(1) Le	explications concernants plus-values sont impollcul de ces plus-values.									10 E et	208 C	du CO	GI. Joindre u	ı état e	établi s	elon l	e mêm	e modèle,	indiq	uant le	es mo	dalités	de

En Euros. ECAI

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Page 8



#### RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)  Désignation de l'entreprise : COOLDRIVE  Né												Néa	nt [	*		
I	I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
A		NATURE DI	ES PI	ROVISIONS		Montant au début de l'exercice			GMENTATIONS : ntions de l'exercice	1	DIMINUTIONS : reprises de l'exercice	à	Mo la fin o	ontant le l'exe	cice	
		Amortiss	emen	ts dérogatoires	600		602			604		606				
Provis réglem		Dont majo de 30 %	ratio	ns exceptionnelles	601		603			605		607				
Ü		Autres pro	visio	ns réglementées	610		612			614		616				
Provisions pour risques et charges 620							622			624		626				
Sur immobilisations 630							632			634		636				
	Provisions Sur stocks et en cours 640									644		646				
poi dépréci		Sur clients	s et c	omptes rattachés	650		652			654		656				
Autres provisions pour dépréciation 660 662 664 666																
TOTAL 680 682 684 686																
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES  C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CH PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IM											ES A					
				Dotations		Reprises			(Si le cadre C	est i	nsuffisant, joindre un état d					
Immob. incorporelles     700     705     1     Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes																
Terrain	ıs		710		7	15		2	Contri. so	cia	le solidarité			-	L 8	73
Constr			720		7.	25	╛	3								
Inst. te matérie	el et ou	tillage	730		7.	35		4								
Inst. gé agenc.	am. di		740		7	15		5								
Matério transpo	ort		750		7:	55		6								
Autres corpore		oilisations	760		7	55		7								
	Т	OTAL	770		7'	75		Т	otal à reporter ligne 3	322 d	u tableau n° 2033 B	780		-	L 8	73
II	DÉFI	CITS REPO	DRT	ABLES												
Déficit	s restai	nt à reporter	au ti	tre de l'exercice préc	éden	t (1)						982				
Déficit	s impu	tés										983				
Déficit	s repor	tables										984				
Déficit	s de l'e	exercice										860				
Total d	es défi	cits restant	à rep	orter								870				
III	DÉFI	CITS PROV	/EN	ANTS DE L'APPLI	CAT	ION DU 209C										
Résulta	ıt défic	itaire releva	nt de	l'article 209C du Co	GI							995				
Déficit	s étran	gers des PM	E an	térieurement déduits	(art.	209C du CGI)						996				
IV	CRE	DITS D'IM	РОТ	s												
Crédit d'impôt en faveur de la recherche 202 Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants 203 Crédit d'impôt famille 204																
faveur	du méd		205			Crédit d'impôt investissement en Corse			206		Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage		207			
Crédit afféren mobiliè	t aux v	aleurs	208			Autres imputations	s		211							
				SPORT INSCRITE	-	J REGISTRE DES TRA	ANSF	POI	RTS					800		

QUADRATUS Informatique

ECAI

<sup>(1)</sup> Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent. \* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.



# DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

DGFiP N° 2033-E 2012

Formulaire obligatoire (art. 53 A du Code Général des Impôts)

Exercice ouvert le : 01032011 et clos le : 31082012 Durée	en nombre de m	ois 1 8
I - PRODUCTION DE L'ENTREPRISE		
Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	1 593 970
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie)	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115	202
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	1 594 173
II - CONSOMMATION DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS (1)		
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	
Variation de stock (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125	1 580 550
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	1 479
Abandon de créances à caractère financier (en partie)	149	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs), T.I.P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à	135	
disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-baif ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	152	1 582 030
convention de location de plus de 6 mois  TOTAL 2		
convention de location de plus de 6 mois		

QUADRATUS Informatique

En Euros. ECAI

<sup>(1)</sup> Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

#### AGREMENT DGFIP C5112.10019 6

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N $^{\circ}$  2033-F 2012 Page 10

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

Nº de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	
	1

<b>(1)</b>	Néant	>
	rveam	

EXERCIO	CE CLOS	LE	3 1 0	8 2 0	1 2		N°	SIRET 5 3	0 4 3	4 2 7 3 0	0 0 0 1 3
DÉNOMI	DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE COOLDRIVE										
ADRESS	ADRESSE (voie) 6 rue Watteau										
CODE PO	OSTAL	92400			VILLE	COL	JRBEVOIE				
	OTAL D'ASSOC S MORALES DE			901			NOMBRE TOTAL DE PART CORRESPONDANTES	TS OU D'ACTIONS	902		
	OTAL D'ASSOC S PHYSIQUES I			903	5		NOMBRE TOTAL DE PART CORRESPONDANTES	TS OU D'ACTIONS	904	3 5	35
I - CA	APITAL DÉ	ÉTENU PAI	R LES PEI	RSONNE	S MORALES:						
Forme juri	idique			Dénomi	nation						
N° SIREN	(si société é	établie en Fr	ance)				% de détention		Nb de p	arts ou actions	
Adresse:	N	70			Voie						
	Co	ode postal			Commune				Pays		
Forme juri	idique			Dénomi	nation						
N° SIREN	(si société é	établie en Fr	ance)				% de détention		Nb de pai	ts ou actions	
Adresse:	N	0			Voie						
SEK	Co	ode postal			Commune				Pays		
Forme juri	idique			Dénomi	nation						
N° SIREN	(si société é	établie en Fr	ance)				% de détention		Nb de pai	ts ou actions	
Adresse:	N	70			Voie						
<b>}</b>	C	ode postal			Commune				Pays		
Forme juri	idique			Dénomi	nation						
N° SIREN	(si société é	établie en Fr	ance)				% de détention		Nb de par	ts ou actions	
Adresse:	N	0			Voie						
	Co	ode postal			Commune				Pays		
II - CA	APITAL DÉ	ETENU PAI	R LES PEI	RSONNE	S PHYSIQUES :						
Titre (2)	M		Nom patro	onymique	CRESTIN			Prénom	n(s) Mi	chel	
	Nom mar	rital					% de détention	42.57	Nb de pai	ts ou actions	1 505
Naissance	: D	ate 13	30560	N° D	épartement 75		Commune PARIS		Pays F	RANCE	
Adresse:	N	° 42			Voie rue du	Calva	ire				
	Co	ode postal	92000		Commune N	IANTERF	?E		Pays F	RANCE	
Titre (2)	М		Nom patro	onymique	SELLEM			Prénom	n(s) Ol	ivier	
	Nom mar	rital					% de détention	42.57		ts ou actions	1 505
Naissance	: D	ate 02	21062	N° D	épartement 75		Commune PARIS		Pays F	RANCE	
Adresse:	N	° 101			Voie rue de	Sèvre	es				
	C	ode postal	92100				IE BILLANCOUR	T	Pays F	RANCE	
en e						·		<u>'</u>			

<sup>(1)</sup> Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

## AGREMENT DGFIP (

### FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP  $N^{\circ}$  2033-G 2012

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

C5112.	1001	9(7	7)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	-/
	1

**(1)** 

Néant X \*

	EXERCICE CLOS L	.Е 3	1 0 8	2 0 1 2	2		N° SIRET	5 3 0 4 3 4 2 7	7 3 0 0 0 1 3
	DÉNOMINATION I	DE L'ENTREPR	ISE	COOLDRI	VE				
	ADRESSE (voie)	6	rue W	atteau					
	CODE POSTAL	92400			VILLE	COURBEVOIE			
	NOMBRE TOTAL I	DE FILIALES D	ÉTENUE	S PAR L'ENTI	REPRISE	905			
	Forme juridique		D	énomination					
	N° SIREN (si société	é établie en Fran				1		% de détention	
	Adresse: N°			Voie					
KAI	Cod	le postal		Com	mune			Pays	
LA	Forme juridique		D	énomination					
$\mathcal{L}\mathcal{L}$	N° SIREN (si société	é établie en Franc	ce)					% de détention	
7	Adresse: N°			Voie					
FAK I	Cod	e postal		Com	mune			Pays	
X F F	Forme juridique		D	énomination					
VEK	N° SIREN (si société	é établie en Fran	ce)					% de détention	
EK	Adresse: N°			Voie					
CONSER	Cod	le postal		Com	mune			Pays	
1 (	Forme juridique		D	énomination					
$CE \neq$	N° SIREN (si société	é établie en Franc	ce)					% de détention	
AIK	Adresse: N°			Voie					
111	Cod	le postal		Com	mune			Pays	
XEN	Forme juridique			énomination					
$\mathbf{E}_{i}$	N° SIREN (si société	é établie en Fran	ce)					% de détention	
	Adresse: N°			Voie					
	_	le postal			mune			Pays	
	Forme juridique			énomination		1			
	N° SIREN (si société	é établie en Fran	ce)	T7.				% de détention	
	Adresse: N°			Voie					
	Forme juridique	le postal		Coménomination	mune			Pays	
	N° SIREN (si société	s établie en Fran		enonmation		1		% de détention	
	Adresse: N°	ctable en Trans		Voie		_		% de detention	
		le postal		Com	mune			Pays	
	Forme juridique	F	D	énomination					
	N° SIREN (si société	é établie en Fran						% de détention	
	Adresse: N°		- !	Voie					
matique	Cod	le postal		Com	mune			Pays	

QUADRATUS Informatique

 <sup>(1)</sup> Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 \* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

#### TAUX REDUIT D'IMPOT SUR LES SOCIETES DETERMINATION DES BENEFICES SOUMIS AU TAUX REDUIT (art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

T		4 • P•	4 •		1	société
	nen	titica	tion	$\alpha$	19	COCIETE
Ľ	ucu	шиса	uou	uc	1a	SUCICIC

Identification de la société						
Désignation de la société et adresse de son principal établissement	COOLDRIVE					
Numéro SIRET du principal établissement	53043427300013					
Code APE	4619B					
Adresse du siège social si différente						
I . Résultats de l'exercice						
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun						
a Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieu	5	750				
b Dont plus-value nette à court terme						
c Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de						
B . Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	•					
d Plus-value nette à long terme de l'exercice						
e Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1						
f Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice						
	'					
II Bénéfices soumis au taux réduit						
g Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 E x durée de	e l'exercice en mois /12	57	180			
h Dont plus-value nette à court terme imposable						
Dont résultat net imposable dans les conditions de droit conterme de l'exercice	5	750				
j Dont résultat net imposable de la concession de licences d'						
k Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	imposable de la concession de licences					
Total lignes h à k		5	750			
1 III Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)						

IV Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (  $\mbox{d-j-k})$ 

En Euros. ECAI